

# CONTRAT PRÉCARITÉ ÉTENDUE JEUNES EN LIGNE DE MIRE

**Marie et Hamé sont désemparés.** Ils ont presque honte d'être en CDI.

C'est vrai que Jacques, leur fils aîné, avec son master en sciences sociales...

... en est à son **troisième stage** après un **service civil à 300 euros par mois** !

Il a **27 ans**, ce stage d'un an lui permet de toucher **360 euros** depuis le 4<sup>e</sup> mois...

Quand aura-t-il enfin assez d'"expérience" ?

Et le couple se demande : comment **convaincre Sandrine, sa sœur**, de ne pas accepter d'entrer en **apprentissage à 14 ans** ?

**Diplômés ou non, quel avenir pour leurs enfants?**

**Fatia a enfin obtenu le travail** qui lui permettra d'emménager avec Jérémie.

Le travail en usine est dur, mais le patron, sympa, lui a expliqué que les **2 ans de période d'essai** étaient une formalité. Ils doivent quand même **attendre pour acheter une voiture...**

Six mois plus tard, **Fatia attend un bébé.**

Le jeune couple profite de son **nouveau bonheur.**

Mais M. Sarkozy, **son patron, sait comment ça se passe avec les femmes.** Le congé maternité, l'enfant malade, les retards... Il a employé Fatia en CPE, **il n'est pas obligé de justifier le licenciement.**

**Au revoir, Fatia !**

## Retrait de la loi pour l'inégalité des chances

**André, jeune syndicaliste** de 24 ans, a été embauché en CPE.

En septembre dernier, M. Villepin, le patron, voulait **imposer des changements d'horaires** de travail et de jours de repos. André a été désigné porte-parole de la contestation.

**Une grève a été envisagée...** Qui n'aura jamais lieu, car André a été **licencié sans motif.**

**Les salariés "refroidis" abandonneront leurs revendications.**

**Ils sont tous en CPE ou en CNE...**

# CNT

## ... Organise-toi ! Syndique-toi !

La CNT est une organisation syndicale révolutionnaire. Elle a pour objectif de défendre aujourd'hui les intérêts des travailleurs, et de construire demain une société sans exploiteurs. Les décisions sont prises par les assemblées générales des syndicats. Nous prônons l'unité de classe face au patronat. C'est aux travailleurs d'agir eux-mêmes pour leurs droits, non à des organisations politiques. Partage du travail, partage des richesses produites, protection sociale de tous.

- **Contactez l'union régionale CNT d'Île-de-France** : [br.rp@cnt-f.org](mailto:br.rp@cnt-f.org)
- **Contactez la FAU** (regroupement de sections universitaires de la CNT Education) : [fau@cnt-f.org](mailto:fau@cnt-f.org)
- **Contactez la FAL** (regroupement des sections lycéennes et collégiennes de la CNT Educ) : [fal-rp@cnt-f.org](mailto:fal-rp@cnt-f.org)

Tél : 01 43 72 09 54 (répondeur)

Adresse : 33, rue des Vignoles, 75020 Paris

Site Internet : <http://cnt-f.org>

Abonnement au Combat syndicaliste, mensuel de la CNT (3 mois gratuits)

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement à la lettre électronique mensuelle

Mél : .....

**C'EST UNE RAFALE CONTRE LES DROITS DES JEUNES TRAVAILLEURS.** En réponse aux révoltes des jeunes des quartiers populaires, le gouvernement répond par plus de précarité pour tous les jeunes !

■ **POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS, LE "CONTRAT PREMIÈRE EMPLOI" (CPE) EST UN "CONTRAT PRÉCARITÉ ÉTENDUE",** qui est la plus grave marque de mépris : pendant deux ans, virables sur commande!

■ **"APPRENTISSAGE" DÈS 14 ANS :** les + jeunes, en difficulté scolaire, sont vendus une bouchée de pain aux patrons.

■ **DÈS 16 ANS, LE "SERVICE CIVIL" NE SERA QU'UN NOUVELLE ÉTAPE DE PRÉCARITÉ,** sans garantie de formation, sans garantie que le travail sera utile à la collectivité et pas seulement au bénéfice du patron.

■ **LES STAGIAIRES SONT ANCRÉS DANS LA PRÉCARITÉ :** seulement une indemnité ridicule (360 euros), qui n'est même pas un salaire, et seulement au bout de trois mois de travail !

## **Jeunes sans diplômes, jeunes diplômés... Jeunesse exploitée**

Après le CNE dans les entreprises de moins de 20 salariés, voici le CPE dans toutes les boîtes pour les moins de 26 ans ! Et Villepin annonce déjà qu'il va liquider CDI et CDD d'ici l'été ! Si nous laissons faire, cette période d'essai de deux ans, pendant laquelle le travailleur est un Kleenex que le patron peut jeter quand il veut, sera étendue demain à tout le monde, dans toutes les entreprises. Comment louer un appartement, faire un emprunt... sans garantie de salaire ?

Et pour les entreprises du CAC 40 qui font des bénéfices extraordinaires et qui licencient : toujours plus de cadeaux (baisse des cotisations à la Sécu, baisse d'impôts...)

**Nous ne laisserons pas les jeunes isolés !**

*"La casse des ZEP et la baisse drastique des postes aux concours combinée au licenciement des non-titulaires précarisent l'éducation. Avec des moyens amputés et la généralisation de l'apprentissage à 14 ans, c'est une jeunesse jetée en pâture à un patronat triomphant." Fédération CNT des travailleurs de l'Éducation, en lutte contre la réforme des ZEP.*

**La CNT s'est battue contre le CNE en octobre dernier.**

**Aujourd'hui, nos syndicats se battent avec les jeunes travailleurs, les lycéens et collégiens, les étudiants, pour défendre leurs droits.**

**Parce que seule la solidarité nous permettra de défendre les droits de tous !**

**Parce que nos jeunes camarades ne doivent pas rester isolés entre les griffes des patrons !**

### **Le 7 n'est qu'une étape.**

Lançons un mouvement de grève, imposons un rapport de force,  
**pour faire plier le gouvernement des patrons.**

---

## **Pour quoi nous battre ?**

● **Pour le retrait de la loi pour l'"égalité des chances" (CPE, apprentissage...)**

● **Pour l'abrogation des ordonnances Villepin (CNE...)**

... un vrai CDI avec une seule période d'essai pour tous : un mois !

● **Contre le chômage des jeunes : répartition du travail**

Départ en retraite à 60 ans, baisse du temps de travail, augmentation des congés payés. Sans diminution de salaire.

● **Pour renforcer les droits des précaires**

Plus les précaires seront protégés, plus les patrons préféreront les CDI !

☛ **requalification en CDI de tous les contrats précaires abusifs**

☛ **protection des précaires pendant les périodes de chômage** (augmentation des cotisations patronales)

☛ **la prime de précarité à 10 % pour tous les précaires**

● **Pour renforcer la protection contre le licenciement abusif**